

Mes priorités pour La Réunion

1 Faire reconnaître nos spécificités



Réglementer les achats des administrations et collectivités locales afin qu'elles commandent, au minimum, 70% de produits locaux (fruits, légumes, viande, etc.), dans la perspective de tendre vers l'**autosuffisance alimentaire**.

Aligner la continuité territoriale sur celle de la Corse. A ce jour, l'Etat verse à la Corse une dotation de plus de 620 euros par habitant et par an, contre seulement 12 euros pour la Réunion.

2 La vie chère



Administrer, de manière transitoire, les prix des **produits de première nécessité** les plus vendus en outremeur.

Interdire des marges supérieures à celles rencontrées en Métropole et en Europe dans les secteurs de l'alimentation, de l'automobile et des pièces détachées ; des carburants ; et des matières premières servant à la construction.

Mettre en place, à la Réunion, une antenne de l'Autorité de la Concurrence ayant pour mission de localiser avec précision où se forment les marges excessives et contraindre les entreprises à les réduire.

Accompagner la CCIR dans la création d'une **centrale d'achat** permettant aux commerces de proximité de s'approvisionner à moindre prix.

3 L'emploi



Relancer l'économie et les emplois par la réalisation de **modes alternatifs de transport** (ferroviaire et téléphérique).

Créer une **compagnie maritime régionale** pour offrir plus de perspectives d'emploi dans les métiers de la mer.

Prendre en charge le salaire total d'un jeune de moins de 30 ans ou d'un allocataire du RSA en contrat d'apprentissage, à condition que l'entreprise le forme réellement et lui offre un contrat d'une durée au moins égale à celle de sa formation, lorsqu'il obtient son diplôme ou qualification professionnelle.

Permettre à toute entreprise d'embaucher une personne, **jusqu'à 1,8 smic**, tout en l'exonérant de toutes les cotisations sociales.

Permettre aux professionnels ou aux particuliers de **définancer tout investissement dans le secteur du tourisme**.

Décentraliser, en outremeur, l'ensemble des épreuves des concours de la fonction publique d'Etat.

Exiger de l'Etat, le retour au pays, **au bout de 3 ans maximum**, des ultramarins affectés dans la fonction publique d'Etat.

4 Le logement



Maintenir une **ligne budgétaire unique de 100 millions d'euros** durant les 5 prochaines années, dans la perspective de construire 20 000 logements, contribuant ainsi à créer des emplois.

Etendre la défiscalisation à l'**aménagement du foncier**, à la construction de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et à la construction de maisons d'accueil pour personnes dépendantes ou non-dépendantes.

Proposer une Loi : pour tout déclassement de terrain agricole de plus de deux hectares et situé près d'un axe stratégique routier, 30% de la surface seront destinées à la **construction de logements sociaux**.

Solliciter une contribution de l'Etat, à hauteur de 50%, pour le financement des dépenses liées à toute opération d'amélioration de l'habitat. Les 50% restants seront à la charge du Conseil Général.

Obtenir un engagement de l'Etat pour financer, à hauteur de 90%, toute opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), les 10% restants seront à la charge des collectivités locales.

Obtenir de l'Etat une enveloppe spéciale destinée à l'accession à la propriété.

5 Le développement durable



Permettre à des professionnels ou à des particuliers de **définancer tout investissement lié à la production d'énergie renouvelable** (solaire, marine, éolienne) à condition d'utiliser des matériaux produits localement ; dans le but de tendre vers l'**indépendance énergétique** et créer des emplois à la Réunion.

Encourager les productions de l'**agriculture biologique** en rendant disponible plus de foncier et en favorisant leur écoulement en circuit court (restauration collective)

6 L'éducation et la formation



Créer une structure spécialisée en Primaire, pour que les enfants en difficulté entrent en sixième en sachant obligatoirement **lire, écrire et compter**. En effet, 2000 enfants sortent, chaque année, du système scolaire sans maîtriser ces acquis de base.

Confier au Pôle Emploi la mission d'orienter les chômeurs, exclusivement, vers des **formations où il y a réellement des besoins professionnels**, et vers les métiers en manque de main-d'œuvre (exemple : cordonnier).

7 Les personnes âgées



Augmenter le **Minimum vieillesse de 15%**, soit à 730 euros.

Relever le **plafond de la CMU complémentaire**, de sorte que toutes les personnes socialement défavorisées puissent en bénéficier.

Relever à 150 000 euros, le seuil d'actif net de la succession de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) pour que celles-ci acceptent d'en bénéficier.

Payer l'ensemble des pensions de retraites en fin de mois, comme celles de la fonction publique.

8 La santé



Accompagner la création du **Pôle Sanitaire Ouest** à Saint-Paul pour accroître la proximité de soin pour les habitants de l'ouest.

Aligner le taux de sucre des boissons et des yaourts vendus localement sur celui de la Métropole, compte tenu du nombre élevé de diabétiques (entre 70 000 et 80 000) dans notre île.

9 Les collectivités locales



Reverser 30% des bénéfices de la Française des Jeux et du PMU aux collectivités locales, pour leurs dépenses d'investissement.

Aider les collectivités locales à **rattraper leur retard en matière de réseaux d'eaux pluviales**, pour sécuriser les habitations contre les risques d'inondation et pour protéger l'environnement naturel (exemple : réserve marine)

Missionner l'Autorité de la Concurrence afin de définir pour chaque secteur d'activité, un prix plancher dans le cadre des marchés publics, auxquels les entreprises répondent.

10 Moraliser la vie politique



Obtenir l'autorisation de hautes instances, telles la Cour des comptes, avant tout arrêt de projet ayant déjà occasionné des dépenses de fonds publics, pour limiter le gaspillage d'argent.

Sanctionner, jusqu'à une peine de 10 ans d'inéligibilité, tout élu coupable de mauvaise gestion ou de gaspillage d'argent public.

THIERRY ROBERT GENEVIÈVE SÉVAGAMY

Madame, Monsieur,

Ce dimanche 10 juin, vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie très sincèrement. Cela signifie que mes propositions, mon projet et mon franc-parler vous ont convaincu.

Pour ce second tour, mobilisons-nous afin d'amplifier cette dynamique qui nous mènera à la victoire.

Loin des calculs politiques et des alliances de circonstance, mon expérience et ma détermination seront des atouts majeurs pour porter votre voix à l'Assemblée Nationale et défendre les intérêts de la 7ème circonscription.

Vous connaissez, maintenant, les axes prioritaires de mon programme d'action pour **faire avancer La Réunion : la reconnaissance de nos spécificités, la lutte contre la vie chère, l'emploi et la formation, et le logement.**

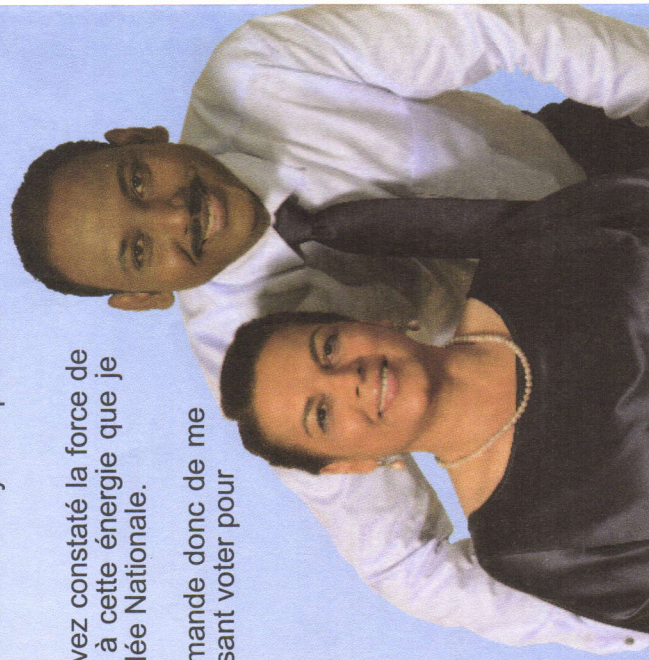
Élu de proximité, je serai aussi un député accessible à l'écoute de chacun d'entre vous, pour répondre à vos attentes et les relayer auprès du Gouvernement.

Durant ces derniers mois, vous avez constaté la force de mon engagement, et c'est grâce à cette énergie que je pourrai vous défendre à l'Assemblée Nationale.

Ce dimanche 17 juin, je vous demande donc de me faire confiance en votant et en faisant voter pour ma candidature.

Je compte sur vous

Thierry Robert



0692 05 87 04

www.thierryrobert.re

Élections législatives • 7ème circonscription • 17 juin 2012